

1. INTRODUCTION DE L'AFPE

1.1. Présentation

Association des femmes autochtones engagées dans la protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté féminine AFPE en sigle est une association qui est mise en place par les différentes femmes autochtones qui militent pour la reconnaissance des droits et la promotion des compétences des femmes autochtones et locales (à travers le plaidoyer, l'accompagnement et la formation) pour leur inclusion dans la prise des décisions dans la gestion de la biodiversité et le développement durable afin de trouver des alternatives et d'apporter une participation effective des femmes locales et autochtones dans la gestion durable des ressources naturelles et de leur épanouissement économique.

1.2. Les points fort de l'AFPE

a. **L'AFPE est une organisation unique dans son secteur** : l'AFPE est l'unique association féminine dans le territoire, qui focalise ses actions dans le secteur du changement climatique et du développement durable qui s'est assigné l'objectif de promouvoir le rôle de la femme autochtone et locale dans ce secteur et de plaider en faveur de l'amélioration des conditions de vie de la femme autochtone et locale congolaise. Elle a donc le potentiel de mettre en œuvre de projets mieux adaptés en faveur des femmes.

b. **L'AFPE répond à des problématiques claires et faiblement couverte** : la création de l'AFPE a été motivée par un besoin de répondre à des problèmes soulevés par les femmes faiblement représentées dans la gestion des ressources naturelles et donc les bénéfices issus de ces ressources ne les parviennent pas.

Ces femmes qui subissent encore des discriminations aussi bien dans le monde associatif que dans leurs communautés respectives. Plusieurs organisations du territoire travaillent sur le concept genre simplement pour répondre aux exigences des bailleurs de fond, mais ne tiennent surtout pas compte de cette équilibre de sexe dans la mise en œuvre de leurs actions. Ce qui fait que les actions genre ou les actions en faveur de la femme sont encore trop superficielles. C'est ainsi que l'AFPE se présente comme une association qui veut apporter un changement rationnel et durable qui prends en compte les normes environnementaux, sociale et économique en équilibrant la participation homme-femmes.

L'AFPE utilise une approche innovante pour influencer les OSC de la RDC :

Elle travaille avec toutes les femmes sans distinction notamment celles qui ont la pension de plaider en faveur des femmes autochtones et celles qui ont des savoirs endogènes et traditionnels. Elle recourt aussi à l'expertise externe à travers les réseaux lesquels elle fait partie pour son renforcement des capacités internes.

Depuis sa mise en place, l'AFPE a déjà mené quelques actions parmi lesquelles :

- Renforcement des capacités de ses membres sur les changements climatiques et la REDD+, sur la gouvernance forestière ; technique de plaider, le genre et le développement durable, les outils de la bonne gouvernance REDD+ ; Développement institutionnel,
- Le renforcement des capacités institutionnelles des organisations locales d'inongo, (financé par FIMI) ;
- Plaider pour la reconnaissance des droits fonciers des femmes autochtones et locale de Maï Ndombe par l'organisation des Dialogues multi-acteurs, les réunions avec les autorités politico-administratives et traditionnelles, les formations des femmes locales et autochtones sur les techniques de plaider ; (financé par WPHF)
- Autonomisation des femmes maraîchères de Kimwenza gare, par l'appui en matériel intra-agricole pour accroître leur productivité (financé par GGF)
- Autonomisation des femmes maraîchères de NZINDA par l'appui à l'accès au marché public pour mieux évacuer leurs cultures en fin d'accroître leur revenus financier ; (financé par GGF).

1.3. Défis de l'AFPE

L'AFPE comme étant d'autres organisations de la société civile présente plusieurs défis notamment, le manque de financement conséquent ce qui entrave une certaines dépendances de ces membres de chercher les emplois rémunérateurs d'où le départ de certaines expertes à la recherche des ressources pour survivre.

1.4. Vision de l'AFPE

Un monde où les femmes autochtones et locales jouissent pleinement de leurs droits, se forment, mettent en œuvre leurs différentes compétences et participent activement dans les organes de prise des décisions de la gestion de l'environnement et le développement durable.

1.5. Mission de l'AFPE

Militer pour la reconnaissance des droits et la promotion des compétences des femmes autochtones et locales (à travers le plaidoyer, l'accompagnement et la formation) pour leur inclusion dans la prise des décisions sur leur environnement et le développement durable.

1.6. Axes stratégique de l'AFPE

1. PLAIDOYER

Objectif de l'axe : Mener des actions concrètes et influencer les décideurs au niveau tant national que local, afin d'équilibrer le cadre légal pour la participation des femmes aux différents organes de prise des décisions sur l'environnement et le développement durable.

2. RENFORCEMENT DES CAPACITES des femmes en leadership (suggestion)

Objectif de l'Axe : Informer, former et sensibiliser les femmes sur les capacités techniques et interpersonnelles de l'environnement et le développement durable. (Droits, Genre, Ressources Naturelles, Cartographie, prise de décisions etc.).

3. PARTICIPATION ET MISE EN ŒUVRE

Objectif de l'Axe : 3. Mobiliser les fonds, et soutenir moralement et physiquement les organisations membres de l'AFPE dans la mise en œuvre efficace de leurs actions en faveur des femmes autochtones et locales pour un développement durable et une gestion participative de l'environnement.

4. DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Objectif de l'axe : Développer la structure organisationnelle de l'AFPE pour mobiliser les fonds en vue de la mise en place des différents programmes élaborés par l'AFPE.